



ACADÉMIE
DE POITIERS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RÉUSSIR AU LYCÉE

BACCALAURÉAT 2025

DOSSIER DE PRÉSENTATION

- ✓ les **chiffres** clés
- ✓ le calendrier
- ✓ les effectifs par département
- ✓ les **nouveautés** de la session 2025

SOMMAIRE

Les chiffres clés du Bac 2025	p 3
Le calendrier des épreuves terminales du baccalauréat 2025	p 4
Les effectifs par département.....	p 5
Les nouveautés de la session 2025	p 6
Les aides et aménagements pour les candidats à besoins particuliers	p 6
Ce qui ne change pas pour le bac 2025.....	p 7
Consulter les résultats de la session 2025	p 8
Après le baccalauréat : accompagner chacun vers la réussite	p 9

LES CHIFFRES-CLÉS DU BAC 2025

16 322

candidats inscrits
aux épreuves terminales

dont

147 candidats individuels

4 211

candidats
au baccalauréat
professionnel

8 874

candidats
au baccalauréat
général

3 237

candidats
au baccalauréat
technologique

80

candidats individuels
en baccalauréat général

38

candidats individuels
en baccalauréat technologique

29

candidats individuels
en baccalauréat professionnel



2234

candidats en situation
de handicap bénéficiant
d'aménagements d'épreuves



Candidat le plus jeune

14 ans

Candidat le plus âgé

63 ans

12 499

candidats inscrits
aux épreuves anticipées
de français

9 153

candidats
au baccalauréat
général

3 346

candidats
au baccalauréat
technologique



868 candidats en situation de han-
dicap bénéficiant d'aménagements
d'épreuves

3 951

correcteurs

124

centres d'examen

CALENDRIER DE L'ANNÉE DE 2024 TERMINALE 2025

Baccalauréats **général** et **technologique**

Le **contrôle continu** pour les baccalauréats général et technologique a lieu **tout au long de l'année**.

Baccalauréat **professionnel**

Les épreuves professionnelles font l'objet d'un **calendrier spécifique et variable** selon la spécialité visée.



Les dates clés pour préparer son entrée dans **l'enseignement supérieur**.

Déc.

Janvier

Mars

Avril

Mai

16 juin : épreuve de philosophie

17 au 19 juin : épreuves de spécialité

23 juin au 2 juillet : Grand oral

4 juillet : résultats du baccalauréat

9 juillet : fin de la session 2025

Juillet

Sept.

28 avril au 9 mai : épreuves de mathématiques et de physique-chimie

12 et 13 mai : épreuves de français, histoire-géographie-EMC, arts et économie

14 et 15 mai : épreuves de langues vivantes

26 juin : épreuves de prévention, santé et environnement

4 juillet : résultats du baccalauréat

9 juillet : fin de la session 2025

18 décembre : ouverture de [Parcoursup.gouv.fr](https://parcoursup.gouv.fr) pour consulter l'offre de formation

15 janvier : début des inscriptions et de la formulation des vœux

13 mars : date limite pour formuler ses vœux

2 avril : date limite pour compléter son dossier et confirmer ses vœux

2 juin : début de la phase d'admission principale (réponses des formations)

11 juin : début de la phase complémentaire (possibilité de formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux)

À noter : pendant les épreuves écrites, les délais de réponse aux propositions d'admission sont suspendus pour permettre aux lycéens de se concentrer sur leurs épreuves (16 au 19 juin pour les voies générale et technologique, 26 juin pour la voie professionnelle)

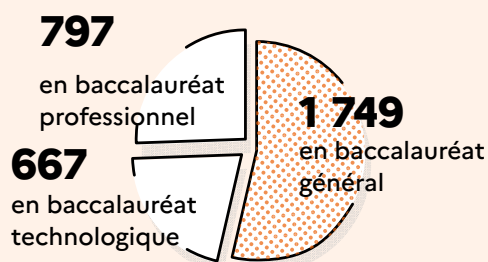
10 juillet : fin de la phase d'admission principale

11 septembre : fin de la phase complémentaire

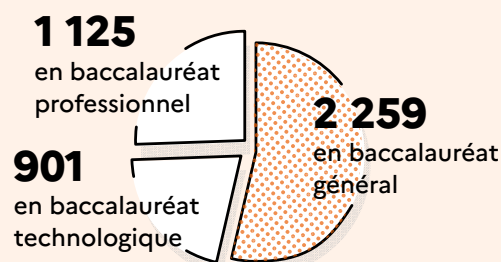


Candidats inscrits aux épreuves terminales

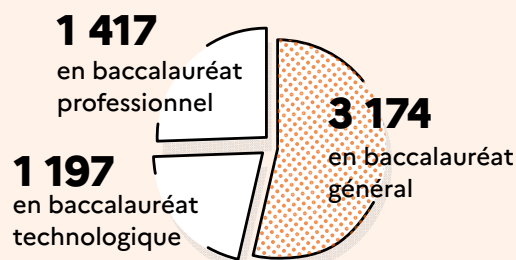
3 213 candidats dans les **Deux-Sèvres**



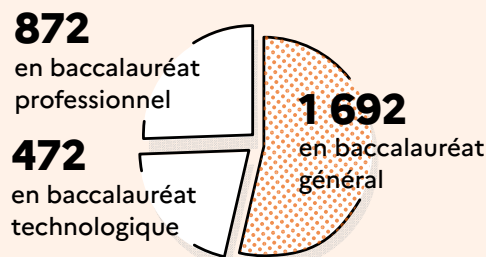
4 285 candidats dans la **Vienne**



5 788 candidats en **Charente-Maritime**



3 036 candidats en **Charente**



Candidats inscrits aux épreuves anticipées de français

2 611 candidats
dans les **Deux-Sèvres**

3 121 candidats
dans la **Vienne**

4 533 candidats
en **Charente-Maritime**

2 234 candidats
en **Charente**

LES NOUVEAUTÉS de la session 2025

Certaines spécialités du baccalauréat professionnel sont renouvelées pour cette sessions :

- Accompagnement soins et services à la personne (1 seule et même option)
- Esthétique Cosmétique Parfumerie

Le baccalauréat professionnel compte également une nouvelle spécialité :
Modélisation et prototypage 3D.

Enfin, une nouvelle épreuve au baccalauréat général :
épreuve pratique de spécialité Sciences de l'ingénieur.

LES AIDES ET AMÉNAGEMENTS pour les candidats à besoins particuliers

2234 candidats en situation de handicap

- **553** en baccalauréat général
- **279** en baccalauréat technologique
- **534** en baccalauréat professionnel
- **868** aux épreuves anticipées de français

11 683 aménagements d'épreuves

Les candidats en situation de handicap constituent **un dossier auprès d'un médecin** désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes de chaque département.

Au regard de leur dossier médical confidentiel, le médecin émet un avis qu'il transmet au recteur d'académie. La décision d'aménagements d'épreuves tient compte de **la cohérence entre les mesures particulières demandées et les conditions de déroulement de la scolarité du candidat**, notamment les aménagements dont il a pu bénéficier dans le cadre des processus courants d'évaluation.

Les aménagements les plus souvent mis en place

- Tiers temps
- Ordinateur + matériel adapté
- Locaux, accessibilité
- Aménagement des sujets (sujets agrandis par exemple)
- Épreuve adaptée ou dispense d'épreuve
- Secrétariat et/ou assistance
- Étalement des épreuves
- Conservation des notes sur 5 ans



à noter

- Un candidat peut bénéficier de plusieurs types d'aménagements ;
- Plusieurs types de tiers temps peuvent être mis en œuvre : pour les épreuves écrites, pour les épreuves orales, pour les épreuves pratiques, pour des temps de préparation etc.

CE QUI NE CHANGE PAS pour le bac 2025

Les mentions

Les mentions habituelles sont maintenues, selon les règles suivantes :

- **Assez bien** pour une moyenne entre 12 et 14 ;
- **Bien** pour une moyenne entre 14 et 16 ;
- **Très bien** pour une moyenne entre 16 et 18 ;

Depuis la session 2021, la mention **très bien avec les félicitations du jury** pourra être accordée aux candidats présentant une moyenne supérieure à 18.

Les oraux de rattrapage des baccalauréat général et technologique

Les épreuves du second groupe dites de rattrapage, sont destinées aux candidats dont la note globale à l'examen est égale ou supérieure à 8, et inférieure à 10 sur 20.

À l'issue des résultats des épreuves du premier groupe, les candidats choisissent **deux enseignements** parmi ceux qui correspondent aux épreuves terminales du premier groupe (français, philosophie, enseignement de spécialité 1, enseignement de spécialité 2).

Le candidat passe une épreuve orale dans chacun de ces deux enseignements. Les notes des oraux seront prises en compte et affectées du coefficient applicable à la matière présentée **uniquement** si elles sont supérieures à celles obtenues à l'issue des épreuves du premier groupe (note de la partie écrite pour l'épreuve de français).

L'épreuve de contrôle du baccalauréat professionnel

Pour le baccalauréat professionnel, l'épreuve de contrôle est destinée aux candidats conditions ayant obtenu :

- **Une moyenne générale entre 8 et 9,9 sur 20** aux épreuves générales du baccalauréat professionnel ;
- **Une moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20** à l'ensemble des épreuves professionnelles du baccalauréat professionnel.

L'épreuve de contrôle au baccalauréat professionnel consiste en deux sous-épreuves d'une durée de 15 minutes chacune, notée chacune sur 20 points. Chaque interrogation est précédée d'une préparation d'une durée de 15 minutes. Chaque sous-épreuve est affectée du coefficient de la sous-épreuve correspondante dans le règlement d'examen de la spécialité du baccalauréat professionnel concernée. Le candidat est déclaré admis, après délibération du jury, dès lors qu'il a obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 10 sur 20 à l'issue de l'épreuve de contrôle.

La session de remplacement

La session de remplacement est ouverte aux candidats qui n'ont pas pu se présenter à une ou plusieurs épreuves de la session normale, pour des raisons de forces majeures.

Les notes obtenues aux épreuves de remplacement se substituent à l'absence de note dans les matières ou unités concernées.

Les candidats conservent le bénéfice de leur classement dans Parcoursup jusqu'aux délibérations finales.

CONSULTER LES RÉSULTATS de la session 2025

Les résultats du 1er groupe

Le 4 juillet 2025, les résultats du 1er groupe seront consultables

- Dès 10h30 dans les centres d'examen pour les baccalauréats général et technologique
- Dès 10h30 dans les centres d'examen pour le baccalauréat professionnel

A partir de 11h30, tous les résultats seront également consultables gratuitement en ligne à l'adresse : <https://resultats.examens-concours.gouv.fr/>

Les résultats du 2nd groupe seront consultables

- Le 8 juillet 2025 (et le 9 juillet le cas échéant) à l'issue des délibérations du second groupe pour les baccalauréats général et technologique
- Le 9 juillet 2025 à partir de 12h00 dans les centres d'examens à l'issue des épreuves de contrôle pour le baccalauréat professionnel.



Les résultats de la session 2024 dans l'académie de Poitiers

Taux de réussite global : **92.3%** (National : 91.2%)

Taux de réussite par voie

Baccalauréat général : **97,4 %** (National : 96,4 %)

Baccalauréat technologique : **92.3%** (National : 90,4 %)

Baccalauréat professionnel: **86,0 %** (National : 82.5 %)

APRÈS LE BACCALAURÉAT : accompagner chacun vers la réussite

Parcoursup poursuit son amélioration pour apporter une information utile aux candidats

L'objectif de la session 2025 est simple : accélérer le rythme d'envoi des propositions d'admission pour permettre au plus grand nombre de lycéens de recevoir au moins une proposition d'admission avant les épreuves écrites du baccalauréat.

- Un accompagnement humain des lycéens à toutes les étapes par les équipes éducatives
- Un examen des candidatures par les formations de l'enseignement supérieur plus transparent
- Une augmentation de l'efficacité de la phase principale pour réduire encore l'attente des candidats et le stress induit, naturel dans une période de choix d'avenir avec la mise en place du classement des vœux très tôt dans la procédure du 6 au 10 juin

Pendant toute la durée des délibérations des jurys et jusqu'aux résultats des épreuves de remplacement, la procédure Parcoursup continue.

Les vœux d'orientation 2025 des lycéens de l'académie de Poitiers sur Parcoursup

- Au total **17 729** candidats ont confirmé au moins un vœu sur Parcoursup : **-0,6%** par rapport à 2024 associé à une diminution de **3,1 %** du nombre de candidats inscrits.
- **158 514** vœux ont été confirmés par ces lycéens en phase principale pour cette session 2025 contre **152 759** en 2024 soit **+3,8%**

Du 2 juin au 10 juillet 2025 : la phase d'admission principale

La phase d'admission repose sur un principe de solidarité : les candidats libèrent des places au fur et à mesure qu'ils expriment leurs choix en acceptant ou refusant certaines propositions. Des délais de réponse aux propositions d'admission sont fixés afin de faire évoluer rapidement les listes d'attente et faire immédiatement de nouvelles propositions à d'autres candidats.

Des propositions d'admission seront envoyées aux candidats sans interruption du 2 juin jusqu'au 10 juillet 2025. Concrètement, chaque matin, les dossiers des candidats sont mis à jour en fonction de l'évolution des listes d'attente : ils sont alertés par mail et sms dès qu'ils reçoivent une ou plusieurs propositions d'admission auxquelles ils doivent répondre avant la date limite indiquée dans leur dossier.

Chaque matin, les candidats peuvent recevoir des nouvelles propositions d'admission selon plusieurs types:

- **Oui :** proposition d'admission ;
- **Oui, si :** proposition d'admission si le candidat accepte un parcours personnalisé pour augmenter ses chances de réussite (formation non sélective) ;
- **Non** (uniquement en formation sélective).

Les candidats peuvent également être :

- **En attente d'une place** (position dans la liste d'attente affichée et actualisée chaque jour en fonction des places qui se libèrent) ;
- **En recherche de contrat** pour un vœu en apprentissage sous condition pour le candidat de trouver un employeur

Du 11 juin au 11 septembre 2025 : une phase complémentaire

Les candidats pourront **à compter du 11 juin 2025 formuler jusqu'à dix nouveaux vœux** dans des formations qui ont des places disponibles.

Un accompagnement personnalisé des candidats tout au long de la procédure

les lycées et les équipes Parcoursup sont pleinement mobilisés pour accompagner les candidats tout au long de la procédure et répondre à leurs questions :

- **à partir du 3 juin 2025, des temps d'échange spécifiques sont prévus dans les lycées** afin de conseiller les élèves sur les réponses qu'ils ont reçues ;
- **les conseillers Parcoursup restent disponibles pour les élèves et leur famille tout au long de la phase d'admission via le numéro vert 0 800 400 070** qui sera exceptionnellement ouvert :
 - » Du mardi 3 juin au jeudi 5 juin : 10h à 20h (ouverture de la phase d'admission)
 - » Lundi 9 juin (Pentecôte) : 10h à 16h (Classement des vœux)
 - » Mardi 10 juin : 10h à 20h (Classement des vœux)
 - » Mercredi 9 juillet : 10h à 18h (Fin de la phase principale)
 - » et la messagerie "contact", directement depuis leur dossier ;
- **Dès le 2 juin pour les situations particulières et à partir du 1er juillet 2025, les Commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) se mettront en place pour accompagner, en proximité, chaque candidat en attente sur tous ses vœux ou qui demeure sans proposition d'admission en phase complémentaire.** Ces commissions, auxquelles participent les proviseurs et les responsables des établissements d'enseignement supérieur, travailleront en lien avec les candidats pour qu'ils puissent redéfinir leur projet en fonction des places disponibles en phase complémentaire, en envisageant parfois une mobilité en dehors de leur académie ou encore en identifiant des formations auxquelles ils n'avaient pas pensé et qui sont en lien avec leur projet d'études. Les CAES peuvent également mobiliser des solutions avec les partenaires locaux de l'insertion des jeunes.

Un site d'entraînement à la phase d'admission est proposé aux lycéens pour éviter les erreurs au moment venu. Le site propose également des conseils pratiques sur la page d'accueil de Parcoursup.

Accédez au site :
[site d'entraînement](#)



le soutien à la mobilité des lycéens boursiers

Afin de donner le plus large choix possible à tous les candidats, le dispositif d'aide à la mobilité Parcoursup est reconduit en 2025. Cette aide permet aux lycéens boursiers qui ont formulé au moins un vœu hors de leur académie de résidence de demander une aide de 500 € versée directement à la rentrée universitaire.

Pour en savoir plus :
[mobilité des lycéens boursiers](#)

CONTACT PRESSE

communication@ac-poitiers.fr